



URBANISME - AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est : **Monsieur Quentin PRINGIERS** représentant l'indivision composée de **Madame Florence d'Oultremont de Wégimont et de Warfusée, Madame Hélène d'Oultremont de Wégimont et de Warfusée et Madame Stéphanie d'Oultremont de Wégimont et de Warfusée.**

Le terrain concerné est situé **Rue du Bec à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse** et cadastré **01 B 524C**.

Le projet consiste en : **Urbanisation d'une parcelle en 6 lots**

Le projet présente les caractéristiques d'enquête suivantes : **7° les demandes de permis d'urbanisation, de permis d'urbanisme ou de certificats d'urbanisme n°2 visées à l'article D.IV.41 – application du décret voirie;**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.41 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration communale de Saint-Georges-sur-Meuse, Service Cadre de Vie, Rue Albert 1er, 16 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse :

- Sur rendez-vous : auprès de Monsieur Olivier LEMANS, Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme – 04/259.92.71 – cadredevie@saint-georges-sur-meuse.be

L'enquête publique est ouverte le 26/04/2022 et clôturée le 25/05/2022 à 14h00.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Saint-Georges-sur-Meuse, Rue Albert 1er, 16 à 4470 Saint-Georges-sur-Meuse ;
- par télécopie au numéro 04/259.41.14 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : cadredevie@saint-georges-sur-meuse.be

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **URB/2021/0001**.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période aux heures d'ouverture du service Cadre de vie ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La **séance de clôture** de l'enquête publique aura lieu le **25 mai 2022 à 14h00** à l'Administration communale, auprès du Service Cadre de vie.

Pour le Collège

Le Directeur général

Le Bourgmestre

Catherine DAEMS

Francis DEJON